



IMMATRICULATION D'UN PREMIER ETABLISSEMENT D'UNE SOCIETE ETRANGERE

Date : 01/06/2022

Service émetteur : Centre de Formalités des Entreprises, CMA Grand Est

Formulaires:

- [Formulaire M2](#) – dûment rempli et signé, en deux exemplaires

Dans le cas où le dossier est transmis par un mandataire, joindre le pouvoir

Pièces relatives à la personne responsable de l'établissement en France:

- 2 exemplaires de la copie de la Carte d'Identité ou du Passeport
- 2 exemplaires de la [déclaration sur l'honneur de Non condamnation pénale](#)
- Si le dirigeant est étranger : justificatif (en 2 exemplaires)
- Éventuellement, 2 exemplaires de la copie de la décision lui conférant la qualité de représentant permanent ou de fondé de pouvoir traduit en français
- Copie de l'attestation de suivi de stage de préparation à l'installation (le cas échéant)

Pièces relatives à la société :

- 2 copies des statuts de la société, en vigueur au jour du dépôt, traduite en langue française et certifiée conforme par le déposant
- Titre justifiant de son existence traduit en langue française (2 exemplaires)

Pièces relatives à l'activité:

- Activité de commerce ambulant
- Activités réglementées liée à une inscription au Répertoire des Métiers : justificatif de qualification (Diplôme(s) ou certificat(s) de travail et fiche(s) de paie(s))
- Si activité réglementée (ex : bar restaurant : permis d'exploitation) : justificatif

Pièces relatives au siège social:

- L'établissement se trouve au sein d'un centre de domiciliation : 2 exemplaires du contrat de domiciliation
- L'établissement se trouve au lieu d'habitation :
 - Si propriétaire : 2 exemplaires de l'acte de propriété ou de la copie des Impôts fonciers et 2 exemplaires de l'attestation de mise à disposition à la société
 - Si locataire : 2 exemplaires de la quittance de loyer et 2 exemplaires de l'attestation de mise à disposition à la société

- La société exerce une activité dans un local : 2 exemplaires de la Copie du bail commercial signé par les deux parties
- La société achète un fonds :
 - 2 exemplaires de l'expédition de l'acte d'achat avec les informations sur le bail
 - 2 exemplaires du journal d'annonces légales ou une attestation mentionnant le texte et la date de parution.
- La société prend un fonds en location gérance :
 - 2 exemplaires du contrat enregistré de location gérance à la recette principale des impôts dont dépend le bien
 - 2 exemplaires du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

Tarifs (à vérifier auprès du Centre de Formalités avant règlement):

- Règlement obligatoire à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat : 237 €
- Règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce : 66,88 €